

Cas Mr. Bricolage

Si vous souhaitez poser des questions à l'auteur de ce cas, vous pouvez le contacter via la boîte aux lettres du site www.vernimmen.net.

Questions

1/ Procédez à une analyse financière de Mr.Bricolage.

2/ Procédez à une analyse boursière de Mr.Bricolage.

3/ Compte tenu des caractéristiques des crédits bancaires de Mr.Bricolage (voir annexe 7) et de sa situation financière, pensez-vous que la valeur de la dette de Mr.Bricolage soit significativement différente de celle de son montant comptable au bilan ? Pourquoi ?

4/ Calculez le coût des capitaux propres et le coût du capital de Mr.Bricolage fin 2013 sachant que le taux de l'argent sans risque est de 0,3 %, la prime de risque du marché de 8,3 % et que le coefficient bêta des actions de Mr. Bricolage est de 1,3. Vous pouvez prendre comme taux d'impôt sur les sociétés 34 %. Pour le coût de l'endettement bancaire et financier net, les données de l'annexe 7 et 3 doivent vous permettre de l'estimer.

5/ Comparez le coût du capital de Mr.Bricolage que vous venez de calculer avec sa rentabilité économique. Quelle conséquence en tirez-vous sur le montant des immobilisations incorporelles et le montant comptable des capitaux propres au bilan ?

6/ Comparez le coût des capitaux propres de Mr.Bricolage que vous venez de calculer avec la rentabilité de ses capitaux propres. Quelle conséquence en tirez vous sur le rapport entre la valeur des capitaux propres et le montant comptable des capitaux propres ? Est-ce que ceci correspond à ce que vous observez dans la réalité ?

7/ Calculez le flux de trésorerie disponible pour l'année 2013 que vous auriez utilisé si vous aviez dû faire une évaluation de Mr.Bricolage par actualisation des flux de trésorerie disponible. Si vous aviez dû faire une telle évaluation à la date d'aujourd'hui, auriez vous retenu ce chiffre dans votre calcul ?

8/ Que pensez-vous de la politique de dividendes suivie par Mr.Bricolage (« *La politique de Mr Bricolage SA en matière de dividende est de distribuer en moyenne 30 % de son résultat net* ») ? Pourquoi ? D'un point de vue strictement financier, la trouvez-vous pertinente au cas particulier ? Pourquoi ? Qu'est ce qui empêcherait de suivre une politique de dividendes plus importants ?

9/ Pensez-vous que les adhérents à Mr.Bricolage, qui lui versent un pourcentage de leur chiffre d'affaires ou de leurs achats et qui lui achètent des biens ou des prestations, aient plus intérêt à ce que la société Mr.Bricolage dont ils sont actionnaires à 42 % soit fortement profitable ou à ce qu'ils bénéficient individuellement d'excellentes conditions d'achat et des prestations quitte à ce que Mr. Bricolage soit moins rentable ? Pourquoi ? Est-ce que c'est ce que vous observez ? La famille Tabur, actionnaire à 26% de Mr.Bricolage et sans autre activité dans le secteur du bricolage partage-t-elle à votre avis le point de vue des adhérents ? Quelle théorie peut expliquer cette situation ?

10/ Compte tenu de l'évolution du secteur du bricolage et de la composition actuelle de son paysage concurrentiel, et de la situation de Mr. Bricolage, à quelle conviction doit arriver un financier quant à l'avenir de Mr.Bricolage ? Pourquoi ?

11/ En quoi les perspectives 2014 dessinées à l'annexe 5 sont-elles propices à la réalisation de cette conviction de la question précédente ?